

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi 9 janvier 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 9 janvier 2018 à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Léo Gauthier, Martin Tourigny.
Est absente : Mme Claudia Doucet

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2018-01-000

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-01-001

Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2017 et le suivi.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 5 décembre 2017, séance ordinaire, soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-01-002

Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2017 séance extraordinaire.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 5 décembre 2017, séance extraordinaire, soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-01-003

Adoption des comptes.

Il est proposé par madame Sandra Lampron et secondé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 117 776.91\$, dont 9 352.20\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2018-01-004

Adoption du règlement 2017-294 établissant la tarification de la vidange des boues de fosses.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier, appuyé par monsieur Patrick Mathis et résolu unanimement d'adopter le règlement intitulé « Règlement 2017-294 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2018. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Madame Pierrette Doucet, coordonnatrice de la bibliothèque, demande d'organiser une porte ouverte pour la bibliothèque et de la salle multifonctionnelle. Madame Sandra Lampron, représentante de la bibliothèque, rencontrera madame Doucet et reviendra à une séance ultérieure avec des suggestions.

2018-01-005

Loisirs et culture avec la Ville de Victoriaville.

Madame Guylaine Simard citoyenne de la municipalité explique et demande aux membres du conseil une aide financière pour les frais de non-résident aux inscriptions des activités de loisirs avec la ville de Victoriaville. Après discussion, il est proposé par le conseiller, monsieur Martin Tourigny, et appuyé par le conseiller monsieur Grégoire Bergeron de défrayer les coûts de non-résident (350\$) pour les activités de loisirs non offert par la municipalité de Saint-Samuel et par la ville de Warwick. Cette décision du conseil sera réévaluée en décembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-01-006

Servitude de non-accès – rue Curé Baron.

Considérant que la municipalité de Saint-Samuel demande au Ministère des Transports la levée partielle de servitude de non-accès ;

Considérant que la municipalité désire régulariser l'entrée de la rue Curé Baron ;

Considérant que la municipalité consent à défrayer le coût de la préparation du plan d'arpentage ;

Considérant que la municipalité consent à défrayer les frais notariaux ;

Considérant que le ministère des Transports devra informer la municipalité de Saint-Samuel des coûts de la valeur ajoutée à l'immeuble par la levée partielle de la servitude de non-accès.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier, conseiller, et appuyé par monsieur Martin Tourigny, conseiller, que la municipalité de Saint-Samuel demande au ministère des Transports qu'elle est le coût de la valeur ajoutée à l'immeuble par la levée partielle de la servitude de non-accès.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de questions.

Aucune question.

Affaire nouvelle.

Avenue Santé Bois-Francs les médecins ont signé pour 2 ans et le restaurant aussi. Un médecin est arrivé en décembre et un autre arrivera en 2018. Vérifier à faire nettoyer les écritures au pavillon.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller monsieur Martin Tourigny propose la levée de la séance à 20 h 50. La séance est close.

« Je, Denis Lampron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

**Denis Lampron,
Maire**

**Denis Lampron,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**